

Le Cabinet CTN FRANCE vous informe :

Bien travailler avec son expert-comptable (1/4) : comment le choisir ?



Trouver son expert-comptable, c'est choisir un partenaire privilégié, dont l'accompagnement s'étalera sur le long terme. C'est donc avec soin que cette décision doit être prise, en commençant par définir précisément ce que l'on cherche. « *Il faut bien exposer sa problématique, ses souhaits, ses besoins* », conseille Lionel Salembier, associé chez AGC et vice-président de France Défi. Plusieurs éléments permettent ensuite de guider son choix.

Ne pas négliger la rencontre

Les entrepreneurs se fient souvent au bouche-à-oreille. Mais il sera toujours utile de rencontrer deux ou trois professionnels afin de pouvoir juger de leur écoute. « *L'important est aussi que le feeling passe bien* », conseille Hervé Granet, associé chez Axens et vice-président de France Défi, qui souligne la nécessité de ne pas choisir son expert-comptable uniquement sur internet. Ce premier rendez-vous est aussi l'occasion d'évaluer sa disponibilité. « *Il faut demander comment se passe la relation : si demain vous avez une grosse difficulté bancaire, est-ce que vous pouvez lui en parler, l'appeler, le voir* », détaille Lionel Salembier.

Se renseigner sur sa spécialité

Les experts-comptables sont tous des généralistes. Pour certaines entreprises, start-up innovante ou pharmacie par exemple, faire appel à un spécialiste de son secteur, qui dispose de références, est un plus. « *Mais ce n'est pas un impératif. Les experts-comptables connaissent différents types d'entreprises. Les secteurs très spécifiques ne sont pas si nombreux* », estime Hervé Granet.

S'interroger sur la taille du cabinet

Petite structure ou grands cabinets, les experts-comptables n'exercent pas tous dans le même environnement. Ce peut aussi être un critère de choix. « *Souvent la taille appelle des compétences sur plusieurs métiers, avec un service juridique, des spécialistes du droit social ou de la gestion patrimoniale. Petit ou grand cabinet, ce qui compte, outre la qualité technique, c'est la relation humaine qui va se tisser entre le dirigeant et l'expert-comptable et son équipe ainsi que leur capacité à être à l'écoute de ses besoins* », souligne Philippe Guermeur, directeur associé de 3G Gadras et président de France Défi.

Ne pas s'arrêter au prix

Fixés sous la forme d'un taux horaire ou parfois d'un forfait annuel, les tarifs proposés par les professionnels varient. « *Cela peut parfois aller du simple au triple mais le prix ne doit pas être une fin en soi. Ce qui compte c'est aussi l'implication, les explications et les conseils de l'expert-comptable. S'il commence à parler tarif avant même d'avoir écouté le projet et les besoins du client, mieux vaut s'en aller* », avertit Stéphane Lambert, associé du cabinet Michel Creuzot et vice-président de France Défi.

Attention aux « faux »

Certaines structures proposent illégalement des services d'expertise-comptable sans y être habilitées. Le risque pour les chefs d'entreprise ? Disposer de comptes erronés et se retrouver sans protection dans l'hypothèse d'un contrôle fiscal. « *Il suffit pour s'en prémunir de vérifier que la personne rencontrée est bien inscrite à l'ordre des experts-comptables* », préconise Stéphane Lambert. [Un annuaire est disponible en ligne](#). L'appartenance au groupement France Défi est aussi un signe de qualité. « *Cela garantit à l'entrepreneur qu'il fait appel à un professionnel qui n'exerce pas de manière isolée, mais réfléchit, avec d'autres cabinets, aux évolutions de la profession et à la manière d'optimiser ses relations avec les clients* », détaille le vice-président du groupement.

Par Marion Perrier, Accroche-press' pour France Défi
jeudi 14 avril 2016 07h13

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.